



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Montreuil, le 17 Mai 2017

LES MASQUES TOMBENT !

Il n'aura fallu que 2h à la direction du MATERIEL pour faire valider aux Organisations Syndicales UNSA, SUD RAIL et CFDT la dérèglementation et la dégradation des parcours professionnels des cheminots du MOUVEMENT MATERIEL.

Les discussions avaient débuté en février 2016 pour aboutir à un Groupe de Travail entamé en septembre de la même année. La CGT s'était engagée pleinement dans cette démarche pour permettre de développer les revendications portées par les cheminots d'un métier qui a beaucoup souffert du manque de reconnaissance.

Notre but a toujours été de favoriser la valorisation des parcours professionnels au Mouvement trop longtemps abandonné par une direction qui a laissé se développer l'individualisme.

Nous exigeons de l'entreprise qu'elle facilite les passerelles en lien ou non avec le métier vers les autres filières, y compris les autres EPIC ;

Il est évident que l'évolution du métier et du déroulement de carrière des Cheminot-e-s est primordiale pour permettre une montée en compétences vers le Grand Métier « Conduite » et en reconnaître la qualification.

Notre volonté est donc sans faille mais la direction a décidé toute seule, ou presque...

Le 4 mai 2017, après 7 réunions infructueuses, la Direction du MATERIEL n'a rien « validé » de ce que proposaient les organisations syndicales. Pire encore, elle remettait en cause sans cesse depuis 5 réunions le parcours pro et la revalorisation d'un métier en souffrance. La CGT a donc fait savoir qu'elle se retirait du Groupe de travail qui ne correspondait plus du tout aux revendications légitimes des cheminots.

Il n'aura donc fallu que deux petites heures à la direction du MATERIEL pour faire « valider » et faire accepter, aux autres organisations syndicales moins regardantes, son projet de dérèglementation.

QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ?

L'absence d'affichage détaillé de la production des fiches de postes va permettre aux directions locales de faire effectuer aux cheminots du Mouvement toutes les tâches qu'elles souhaitent leur attribuer et sans limite.

Le retrait des notions voies Principales/Voies de Services est préjudiciable dans les périmètres d'activités des postes de travail et la désignation des tâches. Il y aura donc au final une concurrence entre les conducteurs TA de la Traction et l'ensemble des conducteurs M.



Il n'y aura pas de définition des sites dit « simples ou complexes » pour laisser libre cours aux velléités des directions locales et la conduite d'un ou plusieurs EM sans licence, ou avec licence sur site simple sera possible par tous les Conducteurs de M qui devront aller partout où on leur dit d'aller.

Il n'y aura pas de conditions de formation d'un haut niveau de connaissance pour permettre le passage de la qualification A vers B1, de B2 vers C, et de C2 vers D mais toujours un système aléatoire ne permettant pas aux cheminots d'obtenir un parcours professionnel valorisant, gratifiant et juste.

Les directions locales décomplexées et sans retenue continueront à proposer des primes aléatoires et différentes d'un établissement à un autre pour faire accepter aux cheminots leurs choix en lieu et place d'une reconnaissance de la qualification par le salaire, maintenu en cas de maladie.

La première ambition de nos dirigeants est d'obtenir des conducteurs de manœuvre à moindre coût et de se défaire d'une spécialité qu'ils ont dévaluée et laissée dériver durant des années. Avec son projet et l'accord de l'UNSA et de la CFDT, la direction valide SES CHOIX, pas ceux des cheminots.

La CGT affirme que ce Groupe de Travail s'est éloigné du but initial qu'il s'était fixé et qui était de revaloriser le parcours professionnel des métiers du mouvement Matériel. La situation exigeait que des solutions soient apportées depuis très longtemps mais la chef de division MHT qui a mené les 6 dernières réunions n'a jamais souhaité écouter les cheminots ? Pour discuter il faut savoir entendre, et nos propositions n'ont jamais été réellement entendues et régulièrement retirées des projets de rédaction. Il n'y a jamais eu aucune concertation pour obtenir un document commun. De ce fait, nous allons proposer aux cheminots de faire entendre par le rapport de forces les revendications qu'ils portent avec la CGT.

La CGT propose aux Cheminot-e-s du mouvement MATERIEL de s'inscrire dans un processus revendicatif dès maintenant pour que soit revalorisé le parcours professionnel de cette filière dans le but de faire cesser les modifications et réorganisations mises en place, en cours, et celles à venir et de dire non au projet de la Direction.

La reconnaissance du grand métier « Conduite » est nécessaire en vue des négociations de branche sur les contours métiers et la classification salariale.

Les cheminots du Mouvement Matériel ne doivent pas en être écartés.

